

Marginalité avancée et politiques urbaines

Une lecture située de Parias urbains au prisme de la gentrification
urbaine

Mathieu Van Criekingen



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ris/342>

Éditeur

Université libre de Bruxelles - ULB

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2013

Pagination : 41-54

ISSN : 0770-1055

Référence électronique

Mathieu Van Criekingen, « Marginalité avancée et politiques urbaines », *Revue de l'Institut de Sociologie* [En ligne], 83 | 2013, mis en ligne le 05 novembre 2018, consulté le 24 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ris/342>

Marginalité, ethnicité et pénalité dans la ville néolibérale : une cartographie analytique

Loïc Wacquant

Professeur à l'Université de Californie de Berkeley

Chercheur au Centre européen de sociologie et science politique de Paris

Cet article dresse une cartographie analytique du programme de recherche poursuivi au fil de mes trois livres *Parias urbains* (2006), *Punishing the Poor: The Neoliberal Government of Social Insecurity* (2009), et *Deadly Symbiosis: Race and the Rise of the Penal State* (2015). Dans cette trilogie, je démêle les rapports triangulaires entre fragmentation de classe, division ethnique et remodelage de l'État dans la ville polarisée au tournant du siècle pour rendre compte de la production politique, de la distribution sociospatiale et de la gestion punitive de la marginalité par le couplage de politiques sociales disciplinaires et de politiques de justice neutralisantes. J'indique comment je déploie des notions clef de Pierre Bourdieu (espace social, champ bureaucratique, pouvoir symbolique) pour clarifier des catégories restées floues (telle celle de ghetto) et forger de nouveaux concepts (stigmatisation territoriale et marginalité avancée, contention punitive et libéral-paternalisme, hyper-incarcération et sociodicée négative) comme outils pour une sociologie comparée de la genèse inachevée du précaire post-industriel, de la régulation punitive de la pauvreté à l'ère de l'insécurité sociale diffuse et de la construction du Léviathan néolibéral. Intégrer l'étude des permutations contemporaines de la formation de classes, de la domination ethnoraciale et de l'immigration, et de l'État dans un même cadre montre comment la racisation, la pénalisation et la dépolitisation des turbulences urbaines associées à la marginalité avancée se renforcent circulairement sur le continent européen comme aux États-Unis. Ce cadre confirme que le châtement n'est pas seulement un indicateur saillant de la solidarité sociale, comme le proposait jadis Durkheim, mais aussi une capacité politique et un site crucial pour mettre en scène la souveraineté de l'État comme instance de classification et stratification. Et il révèle la parenté profonde entre race et sanction judiciaire comme formes germinales du déshonneur officiel qui convergent dans la fabrication de parias publics.

*This article draws an analytic map of the research programme pursued across my three books *Parias urbains* (2006), *Punishing the Poor: The Neoliberal Government of Social Insecurity* (2009) and *Deadly Symbiosis: Race and the Rise of the Penal State* (2015). In this trilogy, I disentangle the triangular nexus of class fragmentation, ethnic division, and state-crafting in the polarizing city at century's turn to explain the political production, sociospatial distribution, and punitive management of marginality through the wedding of disciplinary social policy and neutralizing criminal justice. I signpost how I deployed key notions from Pierre Bourdieu (social space, bureaucratic field, symbolic power) to clarify categories left hazy (such as the ghetto) and to forge new concepts (territorial stigmatization and advanced marginality, punitive containment and liberal paternalism, hyperincarceration and negative sociodicy) as tools for the comparative sociology of the unfinished genesis of the post-industrial precariat, the pénal regulation of poverty in the age of dif-*

fusing social insecurity, and the building of the neo-liberal Leviathan. Bringing the study of the contemporary permutations of class, race and immigration, and the state into a single framework shows how the racialization, penalization, and depoliticization of the urban turbulences associated with advanced marginality reinforce one another in Western Europe as in the United States. It confirms that punishment is not just a key index of social solidarity, as Durkheim proposed, but also a core capacity and key site for staging the sovereignty of the state as classifying and stratifying agency. And it reveals the deep kinship between race and judicial sanction as kindred forms of official dishonour that converge in the constitution of public outcasts.

Je remercie chaleureusement par avance – c'est mieux de le faire avant parce qu'après on aura probablement des désaccords assez marqués – les participants à cette journée d'étude¹. C'est un paradoxe, mais l'un des principaux obstacles aux avancées de la science sociale aujourd'hui tient à l'organisation sociale et temporelle de la recherche qui, avec l'envahissement incontrôlé des emplois du temps, la surcharge de travail et la multiplication des missions sans les moyens correspondants, fait que l'on n'a plus guère ni les incitations concrètes ni même simplement le temps de s'asseoir et de lire sérieusement les travaux des autres chercheurs, même ceux qu'on devrait maîtriser pour sa propre gouverne. Et encore moins souvent l'occasion de rencontrer un groupe de collègues provenant de spécialités diverses qui ont pris la peine de disséquer un corpus d'écrits pour avoir à leur sujet une discussion serrée susceptible de permettre à chacun d'avancer dans son propre cheminement. C'est une rare occasion de ce type que nous avons aujourd'hui, grâce à l'énergie et au talent que Mathieu Hilgers a déployé en coulisses pour organiser cette rencontre. Je lui en suis vivement reconnaissant, ainsi qu'aux sociologues, géographes, criminologues et anthropologues qui se joignent à ces débats, et au public venu y assister nombreux et, mieux encore j'espère, y contribuer par ses questions et ses réactions sur le vif.

Ce que je voudrais faire aujourd'hui, justement, c'est servir de commutateur vivant de sorte à faire communiquer entre eux des chercheurs qui, d'habitude, ne se rencontrent pas et donc ne se parlent pas, ou que trop rarement, autour des trois sujets qui ancrent les trois thématiques de cette journée. On a, dans un premier coin, des gens qui étudient la *fragmentation de classe dans la ville* suite à l'effondrement de la classe ouvrière traditionnelle issue de l'ère fordiste et keynésienne, soit le siècle qui court en gros de 1880 à 1980, sous l'effet de la désindustrialisation, de la montée du chômage de masse et de la diffusion de la précarité salariale – au croisement de ce que Robert Castel² met sous la notion d'« effritement de la société salariale » et Manuel Castells³ sous celle de « trou noir » du développement urbain à « l'âge de l'information ». Ces chercheurs se préoccupent des évolutions de l'emploi et du marché du travail, et de leurs impacts polarisants et ramifiants sur les structures sociales et spatiales, conduisant en particulier, en bas de l'échelle des classes et des places, à la *genèse inachevée* du précaire postindustriel dans la périphérie urbaine au tournant du XXI^e siècle. Mais ils ne discu-

tent pas, ou si peu, avec leurs collègues qui, dans un second coin, étudient les clivages ethniques, leurs fondements, leurs formes et leurs implications.

Ancrée dans des classifications ethnoraciales aux États-Unis (c'est-à-dire dans l'institutionnalisation de la « race » comme ethnicité déniée), ethnonationales dans l'Union européenne (à savoir le clivage national/étranger) et dans un mélange variable des deux en Amérique latine et dans une bonne partie de l'Afrique, (ré)activée par l'immigration et par les différences culturelles dont celle-ci peut être porteuse, la *division ethnique* est pourtant essentielle pour comprendre la formation et la déformation des classes. Et vice-versa : comment ne pas voir que ceux qu'on désigne – ou qu'on diffame – partout en Europe comme « immigrés » sont des étrangers d'origine postcoloniale et de classe inférieure – les autres, de classe supérieure, sont des « expats », qu'on s'efforce d'attirer et pas de chasser – et que la perception qu'on a d'eux, leurs modalités d'incorporation, leur capacité d'action collective, bref leur sort dépend pour beaucoup de leur position et de leur trajectoire sociales, donc des mouvements de la structure des classes dans laquelle ils s'inscrivent ? Pourtant, ce domaine d'investigation aujourd'hui en plein boom partout en Europe, porté par la peur de l'immigration et la topique politico-médiatique de la « diversité », s'est largement autonomisé (sous l'impulsion des programmes d'études ethniques à l'américaine) et séparé, voire même opposé à l'analyse de classe. Ainsi s'est constituée une alternative artificielle, qui nous somme de faire un choix disjonctif entre classe et ethnicité, d'accorder préférence analytique et priorité politique soit à la « question sociale » soit à la « question raciale » – je pense, pour le cas de la France, à l'étude retentissante de Pap Ndiaye⁴, *La Condition noire*, qui ambitionne de fonder des « black studies à la française », ce qui est à mes yeux une double erreur théorique et pratique, et au livre collectif dirigé par les frères Fassin *De la question sociale à la question raciale* ?⁵, qui dit bien le sens du sens commun progressiste du moment. Or, de toute évidence, comme le soulignait Max Weber⁶ il y a un siècle déjà, ces deux modalités de la « fermeture sociale » (*Schliessung*), basées respectivement sur la distribution des pouvoirs matériels et symboliques, sont profondément imbriquées et doivent nécessairement être pensées ensemble⁷.

On a enfin, dans un troisième coin, isolé des deux autres, un groupe qui est aujourd'hui bien représenté parmi nous : ce sont les criminologues et autres spécialistes des questions de *justice criminelle*. Ils bêchent avec ardeur le périmètre du binôme « crime et châtiment », historiquement constitutif de leur discipline et continuellement renforcé par la demande politique et administrative. De ce fait, ils ne portent guère attention (pas suffisamment en tout cas à mon goût) aux mouvements de la structure des classes, au creusement des inégalités et au remodelage de la pauvreté urbaine, d'une part, et à l'impact variable et dynamique des divisions ethniques (sauf sous la rubrique étroite et restrictive de la discrimination et de la disparité, généralement confondues), de l'autre. Ce faisant ils se privent des moyens de comprendre les évolutions contemporaines des politiques pénales, si tant est

que, comme l'a montré Bronislaw Geremek dans son grand livre, *La Potence ou la pitié*⁸, depuis l'invention de la prison et l'émergence des États modernes de l'Occident à la fin du XVI^e siècle, ces politiques visent moins à réduire le crime qu'à juguler la marginalité urbaine. Mieux, la politique pénale et la politique sociale ne sont que les deux versants d'une même politique de la misère dans la ville – au double sens de *politics*, de lutte de pouvoir, et de *policy*, de politique publique. Enfin, toujours et partout, le vecteur de la pénalité frappe de manière préférentielle les catégories situées à la fois au bas de l'ordre des classes et des gradations d'honneur. Il est donc crucial de mettre la justice criminelle en rapport avec la marginalité dans sa *double dimension matérielle et symbolique* comme avec les autres politiques étatiques qui visent à réguler les populations et les territoires « à problème ».

J'espère que ma présence ici peut aider à surmonter, ne fût-ce que le temps de cette rencontre, l'isolement voire l'ignorance mutuelle dans lequel se tiennent les explorateurs de ces trois régions thématiques, de sorte à susciter un dialogue entre les spécialistes de la relégation urbaine comme produit de la restructuration des classes, des réverbérations de l'ethnicité et des transformations de l'État dans ses différentes composantes ciblées sur les démunis, et notamment son bras pénal (police, justice, prison et leurs extensions). Si j'ai un argument clef que je vais essayer de dérouler aujourd'hui, à travers mes réponses sur chacun des trois livres qui sont le support des trois séances de travail comme dans ma conférence conclusive en fin de journée, c'est qu'il est urgent de relier ces trois domaines d'investigations et de faire travailler ensemble les disciplines qui leur correspondent : sociologie économique et urbaine, anthropologie et politologie de l'ethnicité, et criminologie et travail social, avec en diagonale la géographie pour saisir la dimension spatiale de leurs imbrications mutuelles et en point de mire la figure d'un État-centaure, libéral en haut et punitif en bas, qui bafoue l'idéal démocratique par son anatomie comme par son *modus operandi*.

I

Je propose, en guise de préambule et de cadre à nos débats, de dresser à traits grossiers une cartographie analytique du programme de recherche que j'ai poursuivi au cours des deux décennies passées à la croisée de ces thématiques, programme dont les livres *Parias urbains*⁹, *Punishing the Poor*¹⁰ et *Deadly Symbiosis*¹¹ sont les produits et l'aboutissement. Ces ouvrages composent une trilogie qui sonde le triangle des transformations urbaines dont classe, ethnicité et État forment les trois sommets, et qui ouvre la voie d'une (re)conceptualisation proprement sociologique du néolibéralisme. C'est dire qu'ils gagnent à être lus ensemble, d'affilée ou de concert, si tant est qu'ils se complètent et se renforcent pour esquisser *in fine* un modèle de la reconfiguration des rapports entre État, marché et citoyenneté à l'aube du XXI^e siècle que l'on peut escompter généraliser au moyen de transpositions raisonnées à travers les frontières. Ce retour en arrière est l'occasion de tirer

un bilan provisoire et compact de ces investigations et d'en préciser les enjeux, mais aussi d'indiquer comment j'ai adapté des notions clefs de Pierre Bourdieu (espace social, champ bureaucratique, pouvoir symbolique) pour clarifier des catégories restées floues (comme celles de ghetto) et forger de nouveaux concepts avec lesquels disséquer l'émergence du précaire urbain et sa gestion punitive par le Léviathan néolibéral.

Chaque volume de cette trilogie éclaire un côté du triangle « classe-race-État¹² » et décrypte l'impact du troisième sommet sur la relation entre les deux premiers. Et chacun s'appuie sur le(s) précédent(s) à la fois comme arrière-plan empirique et comme tremplin théorique.

1. *Parias urbains* diagnostique la montée de la *marginalité avancée* dans la ville, suite à l'effondrement du ghetto noir côté américain et à la dissolution des territoires ouvriers en Europe occidentale, le long de l'axe « classe-race » travaillé par les structures et les politiques étatiques.

2. *Punishing the Poor* retrace l'invention et le déploiement de la contention punitive comme technique de gouvernement des territoires et des populations difficiles le long de l'axe « classe-État » marqué par les divisions ethnoraciales ou ethn nationales.

3. *Deadly Symbiosis* dénoue la relation d'implication mutuelle entre pénalisation et racisation comme formes cousines de déshonneur et expose comment l'inégalité de classe entrecoupe et infléchit l'axe « État-ethnicité ».

Chacun de ces livres laboure sa problématique propre et peut à ce titre être lu séparément. Mais l'argumentation qui les relie dépasse chacun d'entre eux pour apporter une contribution plus large, d'une part, à une *sociologie comparative de la régulation de la pauvreté et de la (dé)formation du précaire post-industriel* et, d'autre part, à une *anthropologie historique du Léviathan néolibéral*¹³. Manière de repenser le néolibéralisme comme projet politique transnational, véritable « révolution par le haut » qui ne se réduit pas, comme le soutiennent tant ses détracteurs que ses promoteurs, à l'empire du marché mais qui englobe les moyens institutionnels requis pour faire advenir cet empire, à savoir une politique sociale disciplinaire (condensée par la notion de *workfare*) et l'expansion diligente du système pénal (que j'appelle *prisonfare*), sans oublier le trope de la *responsabilité individuelle* qui fait office de liant culturel entre ces trois composantes¹⁴. Je résume brièvement les arguments clefs de chaque tome avant de mettre en lumière leur soubassement théorique commun et leurs implications connexes.

1. La production politique de la marginalité avancée

Le premier livre, *Parias urbains*, élucide les rapports entre classe et race au sein des « bas quartiers » de la métropole postindustrielle en phase de polarisation sociospatiale¹⁵. Je décris l'implosion subite du ghetto noir américain après l'acmé du mouvement pour les droits civils et je l'attribue au revirement des politiques

publiques fédérales et locales du milieu des années 1970 – revirement multiforme que David Harvey¹⁶ résume bien par la formule, « de la ville managériale à la ville entrepreneuriale » mais qui, aux États-Unis, prend une tournure particulièrement virulente parce qu’il participe d’une revanche raciale. Ce revirement accélère la transition historique du ghetto communautaire, enserrant tous les Noirs dans un espace réservé qui les enferme et les protège à la fois, à l’*hyperghetto*, territoire de désolation qui ne contient plus que les fractions instables de la classe ouvrière afro-américaine, exposées à toutes les insécurités (économique, sociale, sanitaire, criminelle, etc.) par le délitement du canevas d’institutions parallèles qui caractérise le ghetto dans sa forme accomplie¹⁷.

Je contraste ensuite cet éboulement soudain à la lente décomposition des territoires ouvriers de l’Union européenne à l’ère de la désindustrialisation. Je montre que la relégation urbaine procède de logiques différentes sur les deux continents : elle est déterminée par l’appartenance ethnique, modulée par la position de classe après la décennie 1960 et accentuée par l’État en Amérique ; elle procède de l’inégalité de classe, infléchie par l’ethnicité (entendez l’immigration postcoloniale) et partiellement contrecarrée par l’action publique en France comme dans les pays voisins. Il s’ensuit que, loin de dériver vers le type sociospatial du ghetto comme instrument de fermeture ethnique¹⁸, les quartiers déshérités des villes d’Europe s’en éloignent sous toutes les coutures, au point qu’on peut les qualifier d’*anti-ghettos*¹⁹.

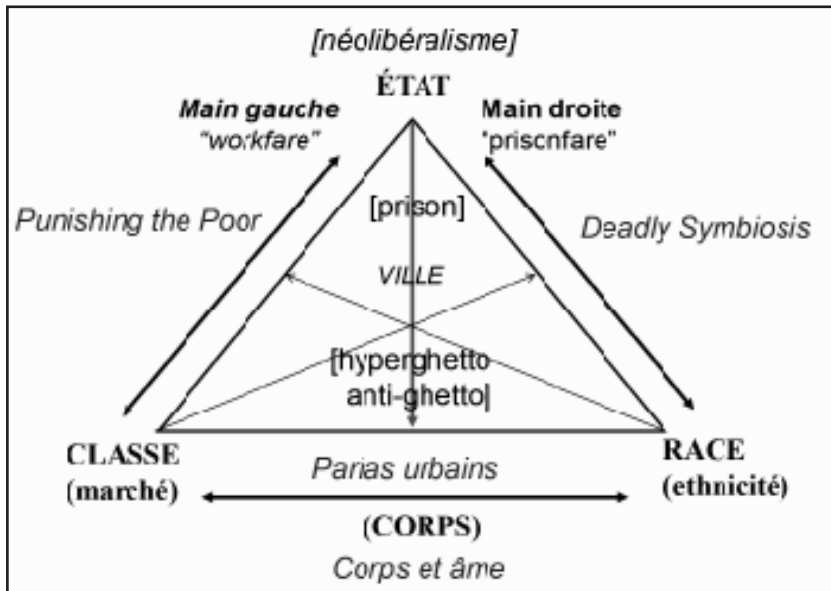


DIAGRAMME 1 : LE « TRIANGLE FATAL » DU PRÉCARIAT URBAIN

Je réfute ainsi la thèse à la mode d'une *convergence* transatlantique des quartiers déshérités sur le modèle du ghetto afro-américain et je pointe à sa place l'*émergence*, des deux côtés de l'Atlantique, d'un nouveau régime de pauvreté dans la ville nourri par la fragmentation du salariat, le recul de la protection sociale et la stigmatisation territoriale. Je conclus que l'État joue un rôle-pivot dans la production et la distribution tant sociale que spatiale de la marginalité urbaine : le destin du précaire postindustriel se révèle être économiquement sous-déterminé et politiquement sur-déterminé, et ce aussi bien en Europe qu'aux États-Unis – nouvelle entaille à ce que l'historien et juriste Michael Novak²⁰ appelle joliment « le mythe de "l'État faible" en Amérique ». Autant dire qu'il est urgent de replacer les structures et les politiques gouvernementales au cœur de la sociologie de la ville (où Max Weber (1921, 1982) les avait justement placées²¹), en surplomb des rapports entre classe et ethnicité noués en bas de la structure spatiale, comme indiqué par le diagramme 1.

2. La gestion punitive de la misère comme composante du néolibéralisme

Comment l'État va-t-il réagir et traiter cette *marginalité avancée* dont, paradoxalement, il a favorisé l'éclosion et l'enracinement au point de confluence des politiques de « dérégulation » économique et de rétrécissement de la protection sociale ? Et comment, en retour, la normalisation et l'intensification de l'insécurité sociale dans les zones de relégation urbaine vont-elles contribuer au recalibrage du périmètre, des programmes et des priorités de la force publique (j'emploie cette expression à dessein) ? Les relations bi-univoques entre transformation de classe et remodelage de l'État dans ses missions sociale et pénale sont l'objet du second livre, intitulé *Punishing the Poor : The Neoliberal Government of Social Insecurity*²², qui couvre le versant gauche du « triangle fatal » déterminant la destinée du précaire urbain²³.

Les gouvernants auraient pu « socialiser » la pauvreté émergente en enrayant les mécanismes collectifs qui l'alimentent ou bien « médicaliser » ses symptômes individuels ; ils vont opter pour une autre voie, celle de la pénalisation. Ainsi s'invente aux États-Unis un nouveau dispositif de gestion de la marginalité urbaine qui combine politique sociale restrictive – c'est le remplacement du droit universel au *welfare* protecteur par l'obligation du *workfare* comme assistance conditionnée à l'orientation vers l'emploi dégradé – et politique pénale expansive – accentuée par le glissement de la réhabilitation à la neutralisation comme philosophie du châtiement – centré sur les zones urbaines en déclin (hyperghetto étasunien, banlieues populaires en déshérence en France, « *sink estates* » britanniques, *krottenwijk* aux Pays-Bas, etc.) désignés à la vindicte publique par le discours de stigmatisation territoriale dans les métropoles dualisées. Ce dispositif va ensuite se diffuser et se transformer selon un processus de « traduction-trahison » à travers les frontières

nationales, en conformité avec la structure de l'espace social et la configuration du champ politico-administratif propres à chaque pays récepteur²⁴.

Punishing the Poor accomplit trois ruptures pour dérouler trois arguments majeurs. Première rupture, découpler crime et châtement afin d'établir que l'irruption de l'État pénal, et donc le grand retour de la prison qu'on disait moribonde et condamnée à disparaître à court terme autour de 1975²⁵, répond non pas à l'insécurité *criminelle* mais à l'insécurité *sociale* générée par la précarisation du salariat et à l'anxiété ethnique provoquée par la déstabilisation des hiérarchies d'honneur (corrélative de l'effondrement du ghetto noir aux États-Unis, de l'enracinement des populations immigrées et des avancées de l'intégration supranationale dans l'Union européenne). Deuxième rupture, intégrer dans un même modèle les renversements de la politique pénale et les permutations de la politique sociale qu'on a coutume de tenir séparés, car ces deux politiques sont mutuellement imbriquées : elles visent la même population prise dans les failles et les fossés de la structure sociospatiale polarisée ; elles mettent en œuvre les mêmes techniques (fichage, surveillance, dénigrement et sanctions graduelles) et obéissent à la même philosophie de l'individualisme béhavioriste ; et les objectifs panoptiques et disciplinaires de la première tendent à contaminer la seconde. Je mobilise pour ce faire le concept de « champ bureaucratique » de Bourdieu²⁶, qui m'amène à réviser la thèse classique de Piven et Cloward²⁷ sur la « régulation de la pauvreté » par l'aide sociale : désormais la main gauche et la main droite de l'État concourent à effectuer la « double régulation » punitive des fractions instables du prolétariat postindustriel.

La troisième rupture consiste à mettre fin à l'affrontement stérile entre tenants des approches économiques, inspirées de Marx et Engels, qui voient dans la justice criminelle un instrument de contrôle de classe en liaison avec le marché du travail, et les approches culturalistes, dérivées de Durkheim, selon lesquelles le châtement est un langage qui permet d'étayer la solidarité sociale et d'exprimer les sentiments partagés qui fondent la communauté civique. Il suffit, grâce au même concept de champ bureaucratique, de *tenir ensemble les moments matériels et symboliques de toute politique publique* pour réaliser que la pénalité peut fort bien remplir les fonctions de contrôle et de communication soit simultanément, soit successivement, et donc jouer de concert dans les registres instrumental et expressif. De fait, l'un des traits distinctifs de la pénalité néolibérale est l'accentuation tétatologique de sa mission d'extirpation figurative du danger et de la pollution du corps social, au point même de réduire le contrôle rationnel du crime, ainsi que le montre la réorganisation hystérique des sanctions et des modalités de supervision des délinquants sexuels dans la plupart des sociétés avancées.

Je conclus *Punishing the Poor* en contrastant mon modèle de la pénalisation comme technique politique de gestion de la marginalité urbaine avec la caractérisation de la « société disciplinaire » par Michel Foucault²⁸, la thèse de l'émergence de la « culture du contrôle » de David Garland²⁹ et la vision de la politique néolibérale projetée par David Harvey³⁰. Ce faisant, je démontre que l'expansion et

l'exaltation de l'aile pénale de l'État (centrées sur la prison aux États-Unis et emmenées par la police dans l'Union Européenne) n'est pas une déviation anormale ou un dévoiement du néolibéralisme mais, bien au contraire, une de ses composantes à part entière. De même qu'à la fin du XVI^e siècle, l'État moderne naissant innove conjointement l'assistance aux pauvres et la prison pénale pour endiguer le flot des vagabonds et des mendiants qui envahissent les villes commerçantes du Nord de l'Europe³¹, de même au crépuscule du XX^e siècle l'État néolibéral renforce et redéploie son appareil policier, judiciaire et carcéral pour juguler les désordres causés par la diffusion de l'insécurité sociale au bas de l'échelle des classes et des places, et pour réaffirmer par le spectacle de la *pornographie sécuritaire* l'autorité d'un gouvernement en mal de légitimité suite à l'abandon de ses missions de protection économique et sociale.

3. La synergie transformatrice entre racisation et pénalisation

Le crescendo de la marginalité avancée et le virage vers sa contention punitive sont tous deux puissamment stimulés et infléchis par la division ethnique, ancrée dans l'opposition Noirs/Blancs aux États-Unis et centrée sur la césure national/étranger postcolonial en Europe occidentale. Cette inflexion opère indirectement, par le biais de la bissectrice de l'angle « classe-race-État » portée sur le diagramme 1 (et traitée par le chapitre 8 de *Punishing the Poor* sur « La prison comme succédané du ghetto »), mais surtout directement, à travers les rapports bidirectionnels entre race et État. Ces rapports sont représentés par le côté droit du triangle et couverts par le troisième livre, *Deadly Symbiosis: Race and the Rise of the Penal State*.

La connexion synergistique entre clivage ethnoracial et développement de l'État pénal est le problème le plus difficile à poser et à résoudre de ce programme d'investigations pour plusieurs raisons³². Premièrement, l'étude de la domination raciale est un bourbier conceptuel et un secteur de la recherche où la gesticulation politique et la déclamation morale priment trop souvent sur la rigueur analytique et la qualité des matériaux empiriques³³. Ensuite, la probabilité de succomber à la logique du procès, qui est l'ennemi juré du raisonnement sociologique, très forte dès qu'on touche au « racisme », est ici redoublée par le fait de considérer une institution, la justice criminelle, qui a justement pour fonction officielle de rendre des jugements de culpabilité. Troisièmement, il faut, pour comprendre le lien contemporain entre race et puissance publique, remonter quatre siècles en arrière, à la fondation de la colonie américaine qui deviendra les États-Unis, sans pour autant tomber dans le piège qui consiste à faire du présent l'héritage inerte et inéluctable d'un passé honteux qui reste à expier. Enfin, la division ethnoraciale n'étant pas une chose mais une activité (symbolique, une relation objectivée et incarnée), elle n'est pas figée et constante ; elle évolue par à-coups au fil de l'histoire en fonction justement du mode opéra-

toire de l'État. Ces difficultés expliquent que j'aie par deux fois repris le livre à mon éditeur pour le réviser de fond en comble (et donc que vous ne pouvez l'évaluer à ce jour qu'à travers les articles qui livrent des versions préliminaires et provisoires des principaux chapitres).

Deadly Symbiosis montre comment le clivage ethnoracial lubrifie et intensifie la pénalisation et comment, en retour, l'essor de l'État pénal façonne la race comme modalité de classification et de stratification, en associant *blackness* et dangerosité et en scindant la population noire selon un gradient judiciaire³⁴. La démonstration procède en trois étapes qui nous transportent sur trois continents. Première étape : je reconstitue la chaîne des quatre « institutions particulières » qui ont successivement œuvré à définir et contenir les Noirs au long cours de l'histoire des États-Unis³⁵, à savoir, l'esclavage de 1619 à 1865, le régime de terrorisme racial dit « de Jim Crow » dans le Sud de 1890 à 1965, le ghetto de la métropole fordiste et nordiste entre 1915 et 1968, et enfin la constellation hybride née de l'interpénétration mutuelle de l'hyperghetto et du système carcéral hypertrophique. J'établis que l'inflation sidérante de l'enfermement des Noirs *de classe inférieure* depuis 1973 (la bourgeoisie noire a tout à la fois *soutenu et bénéficié* de cette même expansion pénale, ce qui, au passage, suffit à invalider la thèse contre-évangélique de l'avènement d'un « *New Jim Crow* ») résulte de l'effondrement du ghetto comme nasse ethnique et du déploiement du filet pénal autour de ses décombres. Ce maillage carcéral est consolidé par deux séries convergentes de changements qui, d'un côté, « prisonnisent » le ghetto et, de l'autre, « ghettoïsent » la prison, de sorte que s'instaure entre eux une triple relation d'équivalence fonctionnelle, d'homologie structurale et de syncrétisme culturel³⁶. La symbiose entre ghetto et prison pérennise la marginalité socio-économique et la souillure symbolique du sous-prolétariat noir urbain ; et elle recompose la signification de la « race » et l'architecture de la citoyenneté en sécrétant une culture publique racialisée du dénigrement des criminels.

J'élargis ensuite ce modèle pour y englober le sur-emprisonnement des immigrés postcoloniaux dans l'Union européenne – qui, fait remarquable et trop peu connu, quand il n'est pas nié par les criminologues du continent, s'avère plus aigu dans la plupart des pays membres que celui des Noirs américains outre-Atlantique³⁷. Le ciblage sélectif et le confinement préférentiel des étrangers issus des anciens empires occidentaux prennent deux formes complémentaires de « relégation » (au sens de la loi de 1885 qui envoyait les récidivistes dans les bagnes des colonies), l'une interne et l'autre externe, que sont l'expurgation carcérale et l'expulsion géographique (avec le cérémonial médiatico-bureaucratique de « l'avion-charter »). Celles-ci sont complétées par le développement accéléré d'un vaste réseau de camps de rétention réservés aux migrants irréguliers et par des politiques agressives de détection et d'exclusion qui poussent ces migrants dans l'informalité et normalisent les zones et pratiques de « non-droit » à travers le continent comme à sa périphérie par l'externalisation des programmes de contrôle de l'im-

migration et de l'asile³⁸. Toutes ces mesures visent à carillonner la fortitude des autorités et à raffermir la frontière entre « eux » et un « nous » européen en phase de cristallisation³⁹. *Pénalisation, racisation et dépolitisation des turbulences urbaines* associées à la marginalité avancée progressent ainsi de concert et se renforcent circulairement sur le continent européen comme aux États-Unis.

La même logique est à l'œuvre en Amérique latine, où j'emmène pour finir le lecteur scruter la militarisation de la pauvreté dans la métropole brésilienne comme révélateur de la logique profonde de la pénalisation⁴⁰. Dans le contexte d'inégalités et de violences de rue extrêmes adossées à un État patrimonial qui tolère la discrimination judiciaire courante et la brutalité policière sans frein, et vu les conditions de réclusion effroyables imposées aux détenus, appliquer la contention punitive aux habitants des *favelas* et des *conjuntos* en déclin revient à les traiter comme des *ennemis de la nation*. Une telle politique est assurée d'alimenter l'irrespect de la loi et l'abus routinier comme l'expansion incontrôlée du pouvoir pénal qui, de fait, s'observe depuis une décennie à travers l'Amérique du sud en réponse à la montée conjointe des inégalités et de la marginalité urbaine⁴¹. Cet *excursus* brésilien confirme, s'il en était besoin, que le vecteur de la pénalisation vise bien toujours sélectivement : par priorité structurale, il frappe les catégories doublement subordonnées dans l'ordre matériel des classes et l'ordre symbolique de l'honneur.

II

J'en viens maintenant à l'inspiration théorique de mon travail, qui n'est pas toujours clairement perçue par mes lecteurs (ou bien seulement par éclipse ou par ellipse), alors même qu'elle donne la clef de l'intelligibilité d'ensemble d'investigations qui, sans elle, pourraient paraître passablement dispersées. Pour démêler les connexions triangulaires entre restructuration de classe, division ethnoraciale et fabrique de l'État à l'ère du néolibéralisme triomphant, j'adapte plusieurs concepts développés par Pierre Bourdieu⁴² et je les fais travailler sur de nouveaux fronts, marginalité, ethnicité, pénalité, du niveau micro des aspirations individuelles et des rapports interpersonnels dans la vie quotidienne au plan macrosociologique des formes étatiques en passant par le niveau mésosociologique des stratégies sociales et des constellations urbaines (voir diagramme 2) :

– *le pouvoir symbolique* est le « pouvoir de constituer le donné par l'énonciation, de faire voir et de faire croire, de confirmer ou transformer la vision du monde et, par là, l'action sur le monde, et donc le monde »⁴³. Il éclaire la marginalité comme liminalité sociale (se traduisant tour à tour par l'invisibilité et l'hypervisibilité), la pénalité comme abjection d'État et la racisation comme violence à base cognitive. Plus largement, le concept expose comment les politiques publiques contribuent à la construction de la réalité urbaine par leurs activités de classification et de catégorisation officielles (avec, par exemple, l'invention en France de la notion de « quartier sensible » et les effets qu'elle induit sur le com-

portement de l'administration, des médias, et des entreprises mais aussi parmi les habitants des zones ainsi désignées et leurs voisins) ;

– *le champ bureaucratique* renvoie à la concentration de la force physique, du capital économique, du capital culturel et du capital symbolique (impliquant notamment la monopolisation du pouvoir judiciaire) qui « constitue l'État en détenteur d'une sorte de méta-capital » lui permettant d'influer sur l'architecture et le fonctionnement des divers « champs » qui constituent une société différenciée⁴⁴. Il désigne le canevas d'instances administratives qui, tout à la fois, collaborent pour stipuler les identités officielles et rivalisent pour réguler les activités sociales et mettre en œuvre l'autorité publique. Le champ bureaucratique focalise la distribution (ou non) des biens publics et permet de relier entre elles politiques sociales et politiques pénales, de détecter leurs rapports de suppléance fonctionnelle ou de colonisation, et de reconstruire leurs évolutions convergentes comme le produit de luttes, autour et au sein même de l'État, opposant le pôle protecteur (et féminin) au pôle disciplinaire (et masculin), pour la définition et le traitement des « problèmes sociaux » dont les quartiers de relégation sont le creuset et le point de fixation ;

– *l'espace social* est la « structure de juxtaposition de positions sociales », caractérisées par leur « extériorité mutuelle », leur distance relative (proximité ou éloignement) et leur « relation d'ordre » (au-dessus, au-dessous, entre), disposées selon les deux dimensions fondamentales du volume global de capital possédé par les agents sous ses différentes formes et de la composition de leur dotation, soit « le poids relatif » des « deux principes de différenciation les plus efficaces » que sont le capital économique et le capital culturel⁴⁵. En tant que « réalité invisible », irréductible aux interactions observables, qui « organise les pratiques et les représentations des agents⁴⁶ », l'espace social nous aide à cartographier la distribution des propriétés efficaces qui déterminent les chances de vie aux différents niveaux de la hiérarchie urbaine, puis à sonder les correspondances – ou, *a contrario*, les décalages et les schismes – entre les structures physiques, sociales et symboliques de la ville ; et enfin :

– *l'habitus*, défini comme le système socialement constitué de « schèmes de perception, d'appréciation et d'action [nous] permettant d'opérer les actes de connaissance pratique » qui nous guident dans le monde social⁴⁷, nous presse de réintroduire dans l'analyse l'expérience charnelle des agents – et la marginalité, la racisation et l'incarcération ne sont rien sinon une *contrainte corporée*, ressentie *intus et in cute*. Il nous aide à nous pencher sur « l'action psychosomatique, [qui] s'exerce souvent à travers l'émotion et la souffrance », par laquelle les agents internalisent les conditionnements sociaux et les limites sociales, de sorte que s'efface l'arbitraire des institutions et que l'on accepte leurs verdicts⁴⁸. Il nous invite à tracer empiriquement, plutôt qu'à simplement postuler, comment les structures sociales se retraduisent en réalités vécues en se sédimentant dans les organismes socialisés sous forme de dispositions à l'action et à l'expression. Ces dispositions tendent à valider et reproduire ou, au contraire, à défier et transformer les insti-

tutions qui les ont produites selon qu'elles s'accordent ou qu'elles divergent dans leur conformation du patron des institutions qu'elles rencontrent.

Il existe en outre une relation d'implication logique et de causalité en chaîne à double sens entre ces différents niveaux (suggérée par le diagramme 2)⁴⁹ : le pouvoir symbolique s'imprime sur l'espace social en accordant autorité et en orientant la distribution des ressources efficientes aux différentes catégories pertinentes d'agents, distribution que le champ bureaucratise avalise ou amende en fixant le « taux de conversion » mutuelle entre les diverses formes de capital possédées. Autrement dit, on ne peut pas comprendre l'organisation des hiérarchies urbaines – et, notamment, à quel degré elles sont ethnicisées – sans insérer dans son équation explicative *l'État comme instance de stratification et de classification*. À son tour, la structure de l'espace social s'objective dans l'espace bâti (par exemple sous la forme de la ségrégation résidentielle des quartiers et de la distribution différentielle des équipements collectifs par district) et s'incarne dans des catégories cognitives, émotives et conatives qui guident les stratégies pratiques des agents dans la vie quotidienne, dans leurs cercles d'interconnaissance, sur le marché du travail, dans leur commerce avec les institutions publiques, etc., et qui donc façonnent leur rapport subjectif à l'État (qui fait partie intégrante de la réalité objective de ce même État). La chaîne causale peut alors être reconstituée de bas en haut : l'*habitus* propulse les lignes d'action qui réaffirment ou révoquent les structures de l'espace social, et l'imbrication collective de ces lignes, à son tour, renforce ou modifie le périmètre, les programmes et les priorités de l'État et ses catégorisations.

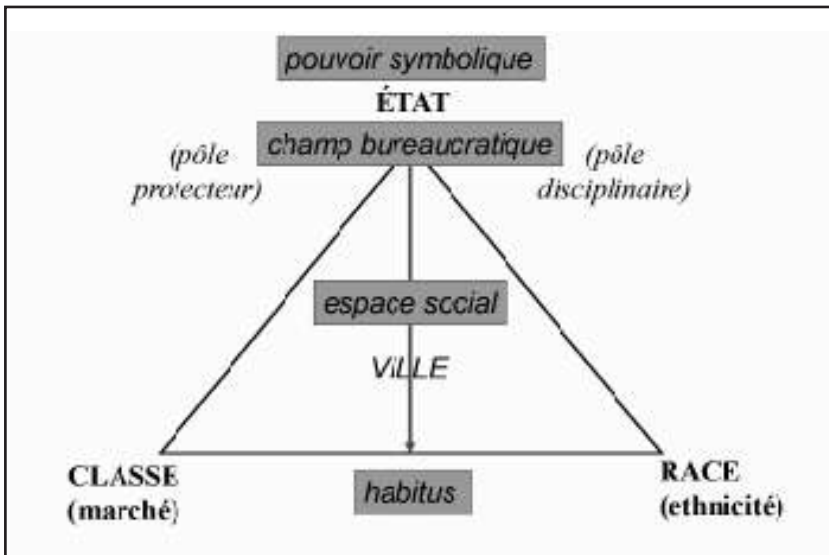


DIAGRAMME 2 : L'ARCHITECTURE THÉORIQUE SOUS-JACENTE

C'est cet engrenage conceptuel qui articule l'ethnographie de la boîte présentée dans mon livre *Corps et âme*⁵⁰ à la comparaison institutionnelle qui charpente *Parias urbains*. À mes yeux, ces ouvrages sont les deux faces d'une même enquête sur la structure et l'expérience de la marginalité (comme indiqué au bas du diagramme 1), approchée sous deux angles opposés mais complémentaires : *Corps et âme* livre une anthropologie charnelle d'un métier du corps *dans* le ghetto, une sorte de coupe phénoménologique, du point de vue de l'« agent signifiant » cher aux pragmatistes enchâssé dans une tranche de vie ordinaire vue de l'intérieur et d'en bas, tandis que *Parias urbains* déroule une macrosociologie analytique et comparative *du* ghetto construite d'en haut et de l'extérieur du monde vécu qu'il encadre⁵¹.

J'utilise ces notions comme autant de leviers théoriques pour usiner des concepts qui m'aident à détecter les nouvelles formes de la marginalité urbaine, à identifier les activités de l'État orientées vers sa production en amont et son traitement en aval, et partant à mesurer les vecteurs d'inégalité émergents dans la métropole dualisée à l'âge de l'insécurité sociale diffuse (voir diagramme 3). Ainsi, dans *Parias urbains*, je m'adosse à la notion d'espace social pour introduire la triade *ghetto/hyperghetto/anti-ghetto* et disséquer les constellations sociospatiales changeantes qui contiennent les populations déshéritées et déshonorées prises au pied de l'échelle des lieux qui composent la ville⁵². En mariant la théorie du pouvoir symbolique de Bourdieu⁵³ et l'analyse de la gestion des « identités souillées » de Goffman⁵⁴, je forge le concept de *stigmatisation territoriale* pour révéler comment, par le truchement de mécanismes cognitifs opérant à plusieurs niveaux emboîtés, le dénigrement spatial des quartiers de relégation affecte la subjectivité et les liens sociaux de leurs habitants comme les politiques étatiques qui les modèlent⁵⁵. En accord avec les préceptes de l'épistémologie bachelardienne, je développe une caractérisation idéal-typique du nouveau régime de *marginalité avancée* (appelé ainsi parce qu'elle n'est ni résiduelle, ni cyclique, ni transitoire mais organiquement liée aux secteurs les plus avancés de l'économie politique contemporaine, et notamment à la financiarisation du capital) qui fournit une grille analytique précise pour la comparaison internationale.

Dans *Punishing the Poor* et une série d'articles dérivés⁵⁶, j'élabore la notion de *prisonfare* par analogie conceptuelle avec celle de *welfare*, pour désigner le canevas des politiques – comprenant les catégories, les agences bureaucratiques et les discours justificateurs – qui entendent régler les maux urbains en activant le bras judiciaire de l'État plutôt que les services sociaux. Je suggère que la *contention punitive* est une technique générale de gouvernement des catégories marginalisées qui peut prendre la forme de l'assignation à un district déshérité ou de la circulation sans fin dans les circuits pénaux (police, tribunal, maison d'arrêt, prison et leurs tentacules organisationnelles que sont probation, conditionnelle, banques de données judiciaires, etc.). Je décris le dispositif politique ascendant, qui s'appuie sur la double régulation des pauvres à travers le *workfare* disciplinaire et le *prisonfare* neutralisant, comme *libéral-paternaliste*, car il applique la doctrine du « laissez-faire et laissez-

passer » en haut de la structure des classes, envers les possesseurs du capital économique et culturel, mais s'avère intrusif et directif en bas, quand il s'agit de contenir les turbulences sociales générées par la normalisation de l'insécurité sociale et le creusement des inégalités. Ce dispositif participe de la construction d'un *État-centaure* qui présente un profil radicalement différent aux deux bouts de l'échelle des classes et des places, en violation de la norme démocratique qui veut que tous les citoyens soient traités de la même façon. Ses dirigeants utilisent la « guerre au crime » (qui n'en est pas une) comme un théâtre bureaucratique pour réaffirmer leur autorité et *mettre en scène la « souveraineté »* de l'État au moment même où celle-ci est battue en brèche par le débridage de la mobilité du capital et l'intégration juridico-économique dans des ensembles politiques supranationaux.

Dans *Deadly Symbiosis*, je propose de remplacer la notion séduisante mais trompeuse d'« incarcération de masse », qui borne aujourd'hui les débats scientifiques et civiques sur prison et société aux États-Unis (je l'ai moi-même employée sans trop y penser dans mes publications jusqu'en 2006), par le concept plus affiné d'*hyperincarcération*, afin de souligner l'*extrême sélectivité de la pénalisation* selon la position de classe, l'appartenance ethnique ou le statut civique, et le lieu de résidence, sélectivité qui est une propriété constitutive – et non adventice – de la politique de gestion punitive de la misère⁵⁷. Je rappelle que le châtement est non seulement un indice direct de la solidarité et une capacité politique cruciale de l'État, comme le soutenait il y a un siècle déjà Durkheim dans *De la division du travail social*⁵⁸: elle est aussi le paradigme du déshonneur public, infligé comme sanction du « démerite » individuel, moral et donc civique, du criminel.

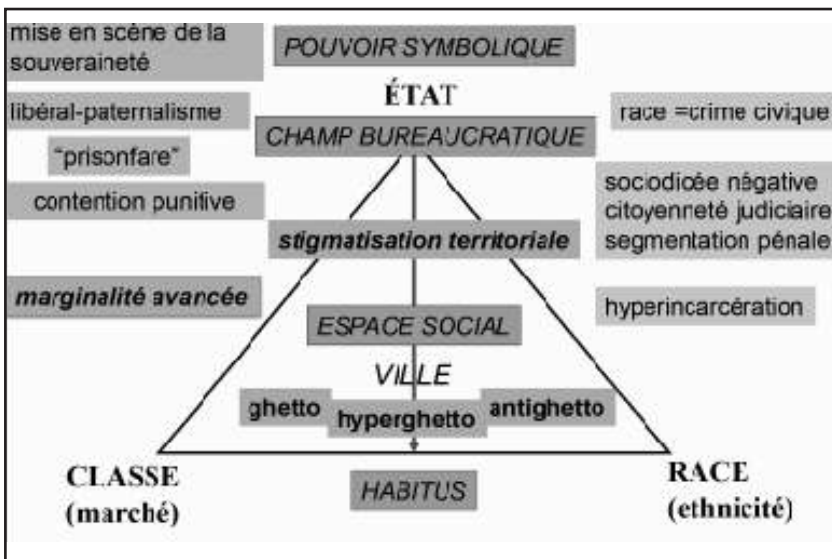


DIAGRAMME 3 : LES PRINCIPAUX CONCEPT DÉVELOPPÉS

Ce qui me conduit à caractériser la pénalité comme un opérateur de *sociodicée négative* : par son fonctionnement routinier plus encore que par l'éclat des scandales qu'elle apaise et déchaîne tour à tour⁵⁹, la justice criminelle produit une justification institutionnelle des heurs et malheurs du précaire au pied de l'échelle sociale, justification qui fait écho à la *sociodicée positive* du bonheur des dominants qu'effectue la distribution des diplômes des universités d'élite sur la base du « mérite » scolaire au sommet de cette même échelle⁶⁰. Les sanctions pénales et leur enregistrement officiel sous la forme du casier judiciaire (« *RAP sheet* » aux États-Unis, *Führungszeugnis* en Allemagne, *strafblad* aux Pays-Bas, etc.) opère à la manière d'un « diplôme inversé » : elles attestent de l'indignité de leur titulaire et incitent à la restriction routinisée de leurs chances de vie, comme le révèle l'amputation des liens familiaux et sociaux, des options de logement, des possibilités d'emploi et des revenus des repris de justice dans presque tous les pays avancés. Il suffit alors d'envisager « la race comme un crime civique »⁶¹ pour déceler la parenté profonde – c'est bien plus qu'une similitude ou une affinité, même « élective » à la Weber – entre racisation et pénalisation : toutes deux impliquent une amputation de l'être validée par l'autorité symbolique suprême. La catégorisation raciale et la sanction judiciaire fabriquent des *parias d'État*, d'autant plus diminués qu'elles se conjuguent.

III

Je m'excuse si j'ai été allusif quand j'aurais dû être didactique, et vice-versa, mais, pour couvrir mon sujet tout en faisant bref, il m'a fallu simplifier mon raisonnement et compresser mes arguments. J'espère toutefois que ces éléments de cartographie analytique vous permettront de mieux comprendre et surtout de relier entre eux les trois ouvrages dont nous allons débattre. Par anticipation, je vais sans doute réagir à certaines de vos critiques sur tel livre en relevant que la réponse se trouve déjà dans tel autre, ou que la question est déplacée voire résolue en raison de la division du travail qui s'établit entre eux. Je ne dirai pas cela pour me défausser : c'est l'économie d'ensemble du projet qui le veut, si tant est que le tout est plus que la somme des parties que chaque groupe correspondant de lecteurs tend à autonomiser selon la focale de sa spécialité⁶². Les avancées empiriques et les trouvailles conceptuelles faites dans chaque livre sont directement tributaires de celles faites dans les deux autres. Un seul exemple : je n'aurais pas décelé le lien souterrain entre pénalisation et racisation comme formes sœurs de l'*infamia* d'État si je n'avais pas d'abord élaboré la stigmatisation territoriale comme l'une des propriétés distinctives de la marginalité avancée, puis discerné le parallèle structural et fonctionnel entre l'hyperghetto et la prison.

Je précise, en guise de coda et pour vous rassurer, que je ne me suis pas assis en 1990 avec en tête le projet extravagant d'écrire une trilogie. C'est le cheminement de la recherche, les avancées (et les nombreuses reculades) empiriques qu'il a provoqué et les problèmes théoriques qu'il a fait surgir (ou disparaître), qui m'a

conduit au fil des ans d'un sommet à l'autre du triangle classe-ethnicité-État, et ce sont des connexions existentielles imprévues qui m'ont propulsé le long des versants qui les rattachent⁶³.

Au départ, il y a le choc inséparablement émotionnel et intellectuel éprouvé devant la désolation urbaine et humaine inouïe des vestiges du South Side, dont le spectacle lunaire s'étale littéralement à ma porte quand j'atterris à Chicago. Ce choc me pousse à entrer dans la salle de boxe comme poste d'observation à partir duquel je reprends la question du couplage de « race et classe » dans la ville étasunienne et j'entreprends de reconstruire la notion de ghetto d'en bas, en opposition avec le regard lointain qui pilote la sociologie étasunienne sur le sujet⁶⁴. En réponse à l'irruption du discours-panique sur la supposée « ghettoïsation » des quartiers populaires en France puis à sa propagation à travers l'Europe, j'enrichis ma perspective historique d'un axe comparatif. C'est cette comparaison qui met en lumière le rôle décisif, mais différent des deux côtés de l'Atlantique, de l'État dans la *production* de la marginalité. Puis, magnétisé par le métier de boxeur, je dresse les histoires de vie de mes potes du *gym* et je réalise qu'ils sont pratiquement tous passés par la case prison : si je veux comprendre l'espace des possibles qui leur sont ouverts – ou, en l'occurrence, fermés – je dois impérativement faire entrer l'institution carcérale dans mon champ de mire sociologique.

C'est alors que je réalise que la croissance boulimique du système pénal américain depuis 1973 est parfaitement concomitante et complémentaire de l'atrophie organisée de l'aide sociale et de sa reconversion disciplinaire en tremplin vers l'emploi précaire. Le retour historique sur l'invention de la prison au XVI^e siècle confirme par la suite le lien organique qui joint, dès leur origine, l'assistance aux pauvres et le confinement pénal, et donne un fondement structural à l'intuition empirique de leur complémentarité fonctionnelle. Entre-temps, j'ai retracé dans *Les Prisons de la misère* la diffusion planétaire de la politique policière de « tolérance zéro », fer de lance de la pénalisation de la pauvreté dans la ville polarisée, et montré qu'elle s'effectue dans le sillage de la « dérégulation » du travail déqualifié et de la reconversion du *welfare* en *workfare* : elle participe de la construction du Léviathan néolibéral⁶⁵.

À chaque étape, la division ethnoraciale fait office de catalyseur ou de multiplicateur : elle accentue la fragmentation du salariat en segmentant et en opposant les travailleurs ; elle facilite le retrait de l'aide sociale et le déploiement de l'appareil pénal car il est d'autant plus aisé de durcir les politiques envers les assistés et les criminels qu'ils sont perçus comme des « *outsiders* » civiques, congénitalement souillés et définitivement incorrigibles, que tout oppose aux citoyens « établis » (pour invoquer la dichotomie chère à Elias et Scottson⁶⁶). Mais, surtout, le marquage racial s'avère être de même nature que le châtement pénal : ce sont deux manifestations jumelles du *déshonneur d'État*. C'est ainsi que, sans jamais en avoir eu l'intention, j'en suis venu à pratiquer une espèce insolite (certains diraient sans doute insolente) de *sociologie du politique* puisque je me retrouve confronté en fin

de course à la question de l'État comme instance matérielle et symbolique et entraîné à mon corps défendant dans des débats théoriques et comparatifs sur la nature du néolibéralisme et sur la contribution de la pénalité à son avènement⁶⁷.

Le « triangle fatal » qui décide du sort du précaire urbain est un schéma *ex post* qui a émergé graduellement au fur et à mesure de l'avancement des investigations dont j'ai rappelé ici les grandes lignes. C'est ce qui explique que les trois livres qui les résument soient sortis tardivement (avec presque une décennie de décalage en moyenne par rapport à la production des données) et dans le désordre : il a fallu que je les repense et que je les récrive à plusieurs reprises pour mieux les séparer et les raccorder à la fois. Cet agencement analytique est aussi ce qui donne plus de force et de poids à chacun d'entre eux. Notre rencontre ce jour sera, j'espère, l'occasion d'en attester concrètement.

Mon intervention et ma présence ici sont une *invitation à une lecture transversale et générative*, non pas pour le plaisir esthète de rompre avec les conventions académiques, mais pour tirer collectivement tous les profits empiriques et théoriques qu'il y a à raccorder les thèmes des trois séances de cet après-midi. Je conclurai donc par ce « cri du cœur » analytique : spécialistes de la marginalité urbaine, de l'ethnicité et de la pénalité, unissez-vous ! Vous n'avez rien à perdre que vos chaînes conceptuelles et vous avez un monde de découvertes scientifiques à faire et de recommandations pratiques à interjecter dans le débat public.

NOTES

1. Ce texte est une version comprimée et clarifiée de ma communication d'ouverture au colloque « Marginalité, pénalité et division ethnique dans la ville à l'ère du néolibéralisme triomphant : journée d'études autour de Loïc Wacquant », organisé à l'Université libre de Bruxelles le 15 octobre 2010. Je remercie le Laboratoire d'anthropologie des mondes contemporains, le Groupe d'études sur l'ethnicité, le racisme et les migrations, l'Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire et la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université libre de Bruxelles pour leur accueil et leur soutien à cette entreprise collective, et Mathieu Hilgers pour l'avoir cornaquée avec intelligence et persévérance.
2. Robert CASTEL, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1996.
3. Manuel CASTELLS, *End of Millennium: the Information Age. Economy, Society and Culture*, Oxford, Basil Blackwell, 2000, vol. 3.
4. Pap NDIAYE, *La Condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008.
5. Didier FASSIN et Éric FASSIN (s.l.d.), *De la question sociale à la question raciale ?*, Paris, La Découverte, 2006.
6. Max WEBER, *Économie et société*, [1922], (trad. de Julien Freund), Paris, Plon, 1971.
7. J'ai argué ce point, il y a longtemps déjà, à partir d'une relecture de la controverse scientifique et politique suscitée aux États-Unis par le maître livre de mon mentor de Chicago, William Julius WILSON (*The Declining Significance of Race: Blacks and Changing American Institutions*, Chicago, University of Chicago Press, 1980), récemment parue en traduction française (Loïc WACQUANT, « L'énigme du couple "race et classe" dans la société et les sciences sociales étasuniennes », [1989], *Transatlantica*, 2009, 1, p. 2-14), ainsi que dans un

article invitant à l'élaboration d'une « analytique de la domination raciale » qui échappe à la logique du procès et saisit la racisation comme une modalité parmi d'autres de la fabrication des collectifs (Loïc WACQUANT, « For an Analytic of Racial Domination », *Political Power and Social Theory*, 1997, 11, p. 221-234).

8. Bronislaw GEREMEK, *La Potence et la Pitié. L'Europe des pauvres du Moyen Âge à nos jours*, [1978], Paris, Gallimard, 1987.

9. Loïc WACQUANT, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, Paris, La Découverte, 2006 ; et l'édition anglaise augmentée, *Urban Outcasts: A Comparative Sociology of Advanced Marginality* (Cambridge, Polity Press, 2008).

10. Loïc WACQUANT, *Punishing the Poor: the Néoliberal Government of Social Insecurity*, Durham et Londres, Duke University Press, 2009.

11. Loïc WACQUANT, *Deadly Symbiosis: Race and the Rise of the Penal State*, Cambridge, Polity Press, 2015.

12. J'emploie le terme « race » au sens d'ethnicité déniée : un principe de classification et de stratification stipulant une gradation d'honneur (déclinée selon l'ascendance, le phénotype ou telle autre propriété socioculturelle mobilisée à fin de fermeture sociale (cf. Loïc WACQUANT, « For an Analytic of Racial Domination », *loc. cit.*) qui se prétend et se présente comme fondée en nature ; ou encore, une variété d'ethnicité qui affirme ne pas être ethnique, prétention que les sociologues avalisent chaque fois qu'ils invoquent sans prendre garde le couple « race et ethnicité » qui ancre le sens commun.

13. Loïc WACQUANT, « Three Steps to a Historical Anthropology of Actually Existing Neoliberalism », *Social Anthropology*, 2012, 20, n° 1, p. 66-79.

14. Loïc WACQUANT, « La fabrique de l'État néolibéral », *Civilisations*, 2010, 51, n° 1, p. 151-174.

15. Ce livre a paru en français en 2006 sous le titre *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*. Mais le sous-titre de la version anglaise augmentée, parue en 2008, dit mieux son intention : « Une sociologie comparée de la marginalité avancée ».

16. David HARVEY, « From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism », *Geografiska Annaler*, 1989, 71, n° 1, p. 3-17.

17. Loïc WACQUANT, « Les deux visages du ghetto : construire un concept sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005, 160, p. 4-21.

18. Loïc WACQUANT, « A Janus-Faced Institution of Ethnoracial Closure: A Sociological Specification of the Ghetto », in Ray HUTCHISON et Bruce HAYNES (s.l.d.), *The Ghetto: Contemporary Global Issues and Controversies*, Boulder, Westview, 2011 (trad. fr. abrégée : « Repenser le ghetto : du sens commun au concept sociologique », *Idées économiques et sociales*, 2012, 167, p. 14-25).

19. Le dilemme des immigrés postcoloniaux des classes populaires à travers l'Europe est qu'ils souffrent de la souillure symbolique portée par le discours panique sur la « ghettoïsation », qui les désigne partout comme une menace sur la cohésion nationale, alors même qu'ils ne jouissent pas des « bénéfiques paradoxaux » de la ghettoïsation effective (Loïc WACQUANT, « Designing Urban Seclusion in the 21st Century », *Perspecta: the Yale Architectural Journal*, 2010, 43, p. 165-178 ; trad. fr. : « La fabrique du cloisonnement urbain au 21^e siècle », *Regards sociologiques*, n° 45-46, automne 2013, p. 247-261), parmi lesquels l'accumulation primitive du capital social, économique et culturel dans une sphère de vie séparée susceptible de leur donner une identité collective partagée et une capacité d'action collective accrue, notamment dans le champ politique.

20. Michael J. NOVAK, « The Myth of the "Weak" American State », *The American Historical Review*, 2008, 113, n° 3, p. 752-772.

21. Max WEBER, *La Ville*, (1921), trad. Philippe Fritsch, Paris, Aubier, 1982.

22. Loïc WACQUANT, *Punishing the Poor: the Néoliberal Government of Social Insecurity*, *op. cit.*

23. Je dois citer cet ouvrage selon son titre anglais, car le livre français intitulé *Punir les pauvres* mis sur le marché en 2004 par l'éditeur Agone sous ma signature n'est pas le mien : c'est une édition basée sur un texte truqué et tronqué, publié sans contrat ni bon à tirer, contre ma volonté expresse. Cette version française est donc bonne à mettre au panier ou à renvoyer à l'éditeur pour remboursement, au choix. Si vous souhaitez connaître mon analyse du « gouvernement néolibéral de l'insécurité sociale », lisez la version anglaise ou allemande, espagnole, néerlandaise, turque, etc. – qui sont, elles, complètes et conformes.

24. Ceux qui douteraient de la pertinence du schéma étasunien du *workfare* en dehors de l'aire anglo-saxonne peuvent consulter le livre de Ivar LØDEMEL et Heather TRICKEY (*An Offer You Can't Refuse: Workfare in International Perspective*, Bristol, Policy Press, 2001). Il documentait, il y a une bonne décennie déjà, le glissement généralisé des politiques sociales des droits vers les devoirs des bénéficiaires, les restrictions administratives à l'accès et la contractualisation de l'aide, ainsi que l'introduction de programmes de travail obligatoire dans six pays de l'Union européenne. Dans son bilan méticuleux des programmes d'« activation de la protection sociale » sur deux décennies, Barbier (Jean-Claude BARBIER, « Le *workfare* et l'activation de la protection sociale, vingt ans après : beaucoup de bruit pour rien ? Contribution à un bilan qui reste à faire », *Lien social et politiques*, 2009, p. 23-36) met en garde contre les généralisations hâtives et souligne les variations transnationales aussi bien qu'intra-nationales au niveau de l'architecture et des résultats ; mais il concède que ces programmes, en sus d'avoir favorisé la « maîtrise des coûts », participent d'une « transformation idéologique profonde » et ont favorisé « une nouvelle "logique morale et politique" articulée avec un discours moralisateur des "droits et des devoirs" ». Pour une radiographie plus large des fondements politico-économiques et des variantes du « *workfare state* », voir Jamie PECK, *Workfare States*, New York, The Guilford Press, 2001.

25. Quand Michel Foucault publie *Surveiller et punir. Naissance de la prison* (Paris, Gallimard, 1975), le consensus international parmi les analystes de la question pénale est que la prison est une institution discréditée et obsolète. L'enfermement est unanimement considéré comme une survivance d'un âge révolu du châtiment vouée à être supplantée par des peines alternatives en milieu ouvert (c'est l'acmé du mouvement dit anti-institutionnel en psychiatrie et en faveur de la « décarcération » en pénologie). Foucault lui-même souligne que « la spécificité de la prison et son rôle de joint perdent de leur raison d'être » avec la diffusion des disciplines et des techniques carcérales « dans toute l'épaisseur le corps social » et la pluralisation des instances habilitées à « exercer un pouvoir de normalisation ». Contre toute attente, le taux d'incarcération a bondi pratiquement partout depuis : il a quintuplé aux États-Unis et doublé en France, en Italie et en Angleterre ; il a quadruplé aux Pays-Bas et au Portugal et sextuplé en Espagne.

26. Pierre BOURDIEU, « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1993, 96-97, p. 49-62.

27. Frances Fox PIVEN et Richard A. CLOWARD, *Regulating the Poor: the Functions of Public Welfare*, (1971), New York, Vintage, 1993.

28. Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, op. cit.

29. David GARLAND, *The Culture of Control: Crime and Social Order in Contemporary Society*, Chicago, University of Chicago Press, 2001.

30. David HARVEY, *A Brief History of Neoliberalism*, New York, Oxford University Press, 2005.

31. Catharina LIS et Hugo SOLY, *Poverty and Capitalism in Pré-industrial Europe*, Brighton, Harvester Press, 1979 ; Georg RUSCHE et Otto KIRCHHEIMER, *Peine et structure sociale. Histoire et « théorie critique » du régime pénal*, (1939), Paris, Le Cerf, 1994.

32. Le concept de synergie (provenant du grec *syn*, ensemble, et *ergon*, travail) traduit bien l'idée que racisa-

tion et pénalisation œuvrent de concert à la production de parias d'État à la manière de deux organes symboliques agissant ensemble sur le fonctionnement du corps social. Quand Émile LITTRÉ l'introduit dans son *Dictionnaire de la langue française* (Paris, Hachette, 1877), il assigne cette notion à la physiologie et la définit comme le « concours d'action, d'effort, entre divers organes, divers muscles. Association de plusieurs organes pour l'accomplissement d'une fonction ».

33. Loïc WACQUANT, « For an Analytic of Racial Domination », *loc. cit.*

34. Loïc WACQUANT, « La race comme crime civique », *Revue internationale des sciences sociales*, 2005, 183, n° 1, p. 127-142.

35. Je rappelle que l'assignation sociale et légale à la catégorie de Noir aux États-Unis s'appuie sur la filiation généalogique d'un esclave importé d'Afrique et non pas sur l'apparence physique, et qu'elle « efface » le métissage (de fait majoritaire) par l'application stricte du principe d'hypodescendance en vertu duquel la progéniture d'une union mixte appartient au groupe considéré comme inférieur. Cette configuration symbolique, qui préfigure l'isolement social et spatial extrême des Noirs américains dans leur société, est pratiquement unique au monde (James F. DAVIS, *Who is Black ? One Nation's Definition*, University Park, PA, University Press, 1991).

36. Loïc WACQUANT, « Symbiose fatale : quand ghetto et prison se ressemblent et s'assemblent », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001, 139, p. 31-52.

37. Loïc WACQUANT, « "Enemies of the Wholesome Part of the Nation": Postcolonial Migrants in the Prisons of Europe », *Sociologie*, Amsterdam, 2005, 1, n° 1, p. 31-51.

38. Dennis BROEDERS, Godfried ENGBERSEN, « The Fight Against Illegal Migrations: Identification Policies and Immigrants Counter Strategies », *American Behavioral Scientist*, 2007 ; Bernhard RYAN et Valsamis MITSILEGAS, *Extraterritorial Immigration Control: Legal Challenges*, La Haye, Martinus Nijhoff, 2010.

39. Le discours infâme prononcé par Nicolas Sarkozy à Grenoble en juillet 2010 offre une illustration outrancière de cette logique de segmentation et de honissement symboliques par la pénalisation. Soucieux de restaurer sa crédibilité évaporée en matière de « sécurité » en prévision des élections présidentielles de 2012, le chef de l'État y déclare « la guerre contre les trafiquants et les délinquants » et annonce la nomination d'un policier à poigne au poste de préfet local. Il associe directement les étrangers indésirables à la criminalité (alors même que l'incident qui motivait son intervention n'impliquait que des citoyens français) ; il les désigne ouvertement à la vindicte d'État et prescrit leur traitement aggravé et discriminatoire par la justice (en proposant, outre des « peines plancher » automatiques, de déchoir de leur nationalité les « français naturalisés depuis moins de dix ans » condamnés pour violences envers des policiers et gendarmes, mesure parfaitement contraire à la constitution française et aux conventions européennes). Et il lance une campagne policière de démantèlement des « camps illégaux de Roms » et d'expulsion en masse de leurs habitants visant à faire du chiffre et des images pour le journal télévisé de 20 heures. Cela vaudra à la France les protestations diplomatiques véhémentes de la Roumanie et de la Bulgarie, les remontrances officielles et la menace de sanctions de l'Union européenne et l'opprobre international (par la voix du Vatican, des Nations Unies, etc.).

40. Loïc WACQUANT, « The Militarization of Urban Marginality: Lessons from the Brazilian Metropolis », *International Political Sociology*, 2008, 2, n° 1, p. 56-74.

41. Markus MÜLLER, « The Rise of the Penal State in Latin America », *Contemporary Justice Review*, 2012, 15, n° 1, p. 57-76.

42. Pierre BOURDIEU, *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil, 1997.

43. Pierre BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, (1991), Paris, Le Seuil, 2000, p. 210.

44. Pierre BOURDIEU, « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », *loc. cit.*, p. 52.

45. Pierre BOURDIEU, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 20-22.
46. *Ibid.*, p. 25.
47. Pierre BOURDIEU, *Méditations pascaliennes*, *op. cit.*, p. 200.
48. Il est révélateur que Bourdieu (*ibid.*, p. 205) invoque le passage crucial de la nouvelle de Franz Kafka (Franz KAFKA, *Dans la colonie pénitentiaire et autres nouvelles*, (1914), Paris, Flammarion, 1993), dans lequel la sentence du condamné est gravée sur son corps par un instrument de torture comme une variante grotesque de ce qu'il appelle la « mnémotechnique cruelle » par laquelle les groupes naturalisent l'arbitraire qui les fonde. Cette scène nous place au point précis où la pique matérielle et symbolique de l'État pénal transperce le corps de l'infractant dans un acte officiel de désacralisation radicale conduisant à l'annihilation physique : le citoyen n'existe que par et dans le périmètre historique de la loi.
49. Pour une discussion approfondie des rapports entre ces différents concepts, qui souligne la place barycentrique du capital symbolique dans ses diverses incarnations, voir Bourdieu et Wacquant (Pierre BOURDIEU et Loïc WACQUANT, *An Invitation to Reflexive Sociology*, Chicago, University of Chicago Press, 1992 ; nouvelle traduction augmentée et corrigée, *Une invitation à la sociologie réflexive*, Paris, Le Seuil, 2014).
50. Loïc WACQUANT, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille et Montréal, Agone, Comeau & Nadeau, 2000.
51. La mise à plat des stratégies de vie d'un « hustler » dans l'économie de rapine de la rue (Loïc WACQUANT, « "The Zone" : le métier de "hustler" dans le ghetto noir américain », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1992, 93, p. 38-58, repris in Pierre BOURDIEU *et al.*, *La Misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 181-204) et des torsions pratiques et normatives que l'hyperghetto impose au mariage (Loïc WACQUANT, « Un mariage dans le ghetto », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1996, 113, p. 63-84) sont deux des multiples points de jonction entre ces deux niveaux et modalités d'analyse : en l'occurrence, mes principaux informateurs pour ces deux études de cas étaient aussi des boxeurs. De même, les démêlés judiciaires au long cours de mon meilleur ami et ring buddy du Woodlawn Boys Club m'ont fourni un analyseur vivant des rapports entre marginalité et pénalité dans le temps biographique et à l'échelle microsociologique.
52. Loïc WACQUANT, « Ghetto et anti-ghetto : une anatomie de la nouvelle marginalité urbaine », *Contretemps*, 2009, 4, p. 17-22.
53. Pierre BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, *op. cit.*
54. Erving GOFFMAN, *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice-Hall, 1964 (trad. fr., *Stigmates*, Paris, Minuit, 1975).
55. Ce concept a depuis été développé théoriquement et étendu empiriquement à trois continents dans les travaux réalisés dans le cadre du réseau interdisciplinaire et international <http://www.advancedurbanmarginality.com/> et la bibliographie sélective assemblée par Tom Slater, Virgílio Pereira et Loïc Wacquant pour le numéro thématique sur « Territorial Stigmatization in Action ». Loïc WACQUANT, « Territorial Stigmatization in the Age of Advanced Marginality », *Thesis Eleven*, 2007, 91, p. 66-77 ; Loïc WACQUANT, « Designing Urban Seclusion in the 21st Century », *loc. cit.* ; Loïc WACQUANT, « Désolation urbaine et dénigrement symbolique dans l'hyperghetto », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2011, 12, n° 2, p. 13-25 ; Loïc WACQUANT, « Territorial Stigmatization in Action » in *Environment & Planning A* (avec Tom Slater et Virgílio Pereira), vol. 46, n°6, « Territorial Stigmatization », juin 2014, p. 1270-1280.
56. Loïc WACQUANT, « Class, Race and Hyperincarceration in Revanchist America », *Deadalus*, 2010, 140, n° 1, p. 74-90 (trad. fr. : « Classe, race and hyperincarcération dans l'Amérique revanchiste », *Regards sociologiques*, automne 2014) ; Loïc WACQUANT, « Prisoner Reentry as Myth and Ceremony », *Dialectical Anthropology*,

- 2010, 34, n° 4, p. 604-620 (trad. fr. sous presse : « L'assistance à la réintégration des repris de justice comme mythe et cérémonial », *Regards sociologiques*, automne 2013) ; Loïc WACQUANT, « The Wedding of Workfare and Prisonfare Revisited », *Social Justice*, 2011, 38, 1-2, p. 203-221.
57. Loïc WACQUANT, « The Wedding of Workfare and Prisonfare Revisited », *loc. cit.*, p. 218-219.
58. Émile DURKHEIM, *De la Division du travail social*, (1893), Paris, PUF, 2007.
59. Antoine GARAPON et Denis SALAS, *Les Nouvelles Sorcières de Salem. Leçons d'Outreau*, Paris, Le Seuil, 2006.
60. Pierre BOURDIEU, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989. J'adapte ici la dualité de la « théodicée » proposée par Max WEBER (1915, 1948) dans sa « Psychologie sociale des religions mondiales », qui contraste les doctrines qui valident « les intérêts extérieurs et intérieurs des hommes de pouvoir » (*Theodizee des Glückes*) avec les doctrines qui légitiment et rationalisent la souffrance des « strates socialement opprimées » (*Theodizee des Leidens*).
61. Loïc WACQUANT, « La race comme crime civique », *loc. cit.*
62. Il est révélateur que les contributions aux symposiums consacrés à *Urban Outcasts* (par City en 2008, *International Journal of Urban and Regional Research*, *Revue française de sociologie* et *Pensare* en 2009, et *Urban Geography* en 2010) et à *Punishing the Poor* (organisés par le *British Journal of Criminology*, *Theoretical Criminology*, *Punishment & Society*, *Critical Sociology and Studies in Law, Politics & Society*, *Criminology & Justice Review*, *The Howard Journal of Criminal Justice*, *Amerikanstudien*, *Prohistoria* et *Revista Espanola de Sociologia*) reproduisent la séparation établie entre disciplines (avec, en gros, la sociologie et la géographie urbaine d'un côté et la criminologie de l'autre, le travail social et la science politique restant aux abonnés absents) et portent exclusivement sur l'un de ces deux livres en omettant l'autre. L'ouvrage collectif dirigé par Squires et Lea (Peter SQUIRES et John LEA (s.l.d.), *Criminalisation and Advanced Marginality: Critically Exploring the Work of Loïc Wacquant*, Bristol, Policy Press, 2012) est une rare tentative pour connecter le schéma de la marginalité avancée à mon analyse de l'État pénal, mais en faisant l'impasse sur l'axe racisation-pénalisation. Le tome assemblé par Gonzales Sánchez (2011) couvre bien l'incarnation, la marginalité et la pénalité mais ses participants se confinent chacun à l'une ou l'autre de ces rubriques plutôt que de le connecter (Ignacio GONZÁLEZ SÁNCHEZ, *Teoría social, marginalidad urbana y Estado penal. Aproximaciones al trabajo de Loïc Wacquant*, Madrid, Dykinson, 2011).
63. Pour une discussion plus complète des liens analytiques et biographiques entre « Corps, ghetto et État pénal » et des motivations civiques qui m'ont poussé à les démêler, voir Loïc WACQUANT, « Le corps, le ghetto et l'État pénal », *Labyrinthe*, 2008, 31, p. 71-91.
64. Loïc WACQUANT, « Three Pernicious Premises in the Study of the American Ghetto », *International Journal of Urban and Regional Research*, 1997, 21, n° 2, p. 341-353 (trad. française : « Trois tendances pernicieuses dans l'étude du ghetto américain », *M : Mensuel Marxisme Mouvement*, 1996, 85-86, p. 36-41).
65. Loïc WACQUANT, *Les Prisons de la misère*, Paris, Raisons d'agir, 1999 ; Loïc WACQUANT, *Prisons of Poverty* (édition revue et augmentée), Minneapolis, University of Minnesota Press, 2009 ; Loïc WACQUANT, « La tornade sécuritaire mondiale : néolibéralisme et châtement à l'aube du XXI^e siècle », *Contretemps*, 2010, 63, p. 138-154.
66. Norbert ELIAS et John L. SCOTSON, *The Established and the Outsiders*, (1965), Londres, Sage, 1994.
67. Une approche bourdieusienne en termes de « basculement droitier du champ bureaucratique » (lui-même pris dans le glissement du champ du pouvoir vers le pôle économique) permet de frayer une voie médiane entre les deux modèles dominants et symétriquement mutilés du néolibéralisme comme « règne du marché » ou comme « gouvernementalité » inspirés par Marx et Foucault respectivement (cf. Loïc WACQUANT, « Three Steps to a Historical Anthropology of Actually Existing Neoliberalism », *loc. cit.* ; et les sept réponses à cette thèse dans les numéros suivants de cette revue).